Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 5

Rubrik: Stations de fécondation

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Stations de fécondation

Canton de Vaud

La station de Vermeilley sera ouverte à nos fidèles éleveurs du **samedi 2 juin au 28 juillet de 19 à 20 heures**. La station sera à nouveau accessible **tous les samedis** avec l'autorisation communale de circuler délivrée par le responsable F. Bovy (tél. 022/366 11 37). Chaque éleveur se munira de l'autorisation de déclaration de montée en station, disponible chez les moniteurs SAR. Les ruchettes de fécondation ne sont pas astreintes aux restrictions du trafic des abeilles liées à la lutte contre le feu bactérien.

Recommandations: les ruchettes seront convenablement préparées, les faux bourdons exclus par filtration et les abeilles traitées contre le varroa (aspersion d'acide oxalique).

La vitalité des abeilles issues des reines 1999 et 2000 fécondées à Vermeilley n'est plus à démontrer. Par conséquent la lignée à mâles S10 est maintenue pour cette saison.

La traditionnelle mi-été a été fixée au 14 juillet, retenez bien cette date!

Bonne saison à toutes et tous!

Pour le comité: *B.Z.*

Station de fécondation de Tovassière

Tovassière

Station B, ouverte le samedi 2 juin 2001 avec la lignée B 29. Elle est à la disposition de tous les apiculteurs éleveurs SAR.

Les apiculteurs éleveurs qui ne sont pas membres de la SAR devront obtenir une autorisation spéciale par le chef technique de la commission d'élevage (CE-SAR).

Responsables des souches à mâles et contrôleurs de la station de fécondation de Tovassière:

***MM. Edmond Berthoud*, 1872 Troistorrents, 024/477 14 15**
***Jean-Michel Genolet*, 1870 Monthey, 024/471 58 38, Natel 079/413 58 46**

Directives relatives aux ruchettes et à leur contenu

- Les ruchettes **doivent être identifiables**. Initiales du nom, prénom et domicile de l'éleveur marqués de façon indélébile.
- Les nourrisseurs seront **garnis de nourriture solide** en suffisance (candi), pour assurer l'autonomie du nucléi pendant quinze jours (au minimum).
- Le peuplement des ruchettes sera effectué au moyen d'essaims artificiels **dont des mâles auront été écartés par filtrage. Les abeilles seront de couleur grise de race carnica.**

Accès aux stations

- L'éleveur respectera le calendrier et l'horaire établis pour ses allées et venues en station les mercredis et samedis. Sauf cas de force majeure, arrangement avec les responsables de stations.

- Il préviendra **obligatoirement** le responsable quarante-huit heures avant de monter à la station.
- Pendant la journée, l'entrée dans la station est interdite.
- Tout éleveur se **soumettra aux ordres des responsables** (emplacement attribué, ouverture des ruchettes, etc.).
- Les frais de station sont inchangés et fixés à Fr. 2.– la ruchette.
- Il remettra le formulaire de la déclaration de montée au responsable de la station.

La dernière montée en station est fixée au mercredi 8 août 2001.

Selon les directives du 6 avril 2001 à Martigny par le groupement des moniteurs-éleveurs valaisans.

À VENDRE

nucléis DB,

reines carnioliennes

Tél. 024/425 07 13

À VENDRE

RUCHER,

au Sépey, Ormont-Dessous,

15 ruches DB,

7 habitées, superbes colonies, avec tout le matériel d'exploitation.

Paul Brand, ch. de la Plaisante 39, 1012 Lausanne, tél. 021/729 13 60.

À VENDRE

caisse à essaim

superlégère, au prix avantageux de **Fr. 98.–** (+port et emballage). Ouverture rapide du couvercle et sol, en bois.

Construction de ruchers
Jean Habegger, 2747 Corcelles
Tél.+fax 032/499 95 60 / 499 91 71

À VENDRE

nucléis DB sur 6 cadres

prêts pour la récolte. Sélection carniolienne, provenance de Slovénie, pays de la carniole. Cette carniolienne rassemble tous les critères désirés pour l'apiculture du troisième millénaire.

Rucher Saint-Ambroise
Charles-Antoine Rudaz et filles
1981 Vex, tél 027/281 16 28 / 207 19 25
079/225 23 34